

Ets Barré Bernard

Le Moulin

03340 – Saint Gérard de Vaux

☎ 04.70.45.14.11 ♦ 📠 04.70.45.12.11

E-mail : ets.barre@wanadoo.fr



Matériel d'élevage • Nutrition • Hygiène

Sanglerie • Corderie • Bourrellerie

Dératisation • Désinfection • Désinsectisation

www.ets-barre.fr



HYPEROX

Solution désinfectante (1/3)

PROPRIETES

Désinfectant virucide, bactéricide et fongicide de toutes les surfaces des locaux et des matériaux grâce à :

- l'activité oxydante de l'acide péracétique,
- l'activité antiseptique du peroxyde d'hydrogène,
- l'activité synergique de ses acides organiques, l'acide péracétique et l'acide acétique qui abaissent le pH des milieux organiques et favorisent ainsi la désinfection,
- l'activité détergente de son surfactant.

COMPOSITION

Equilibre stabilisé et durable de peroxyde d'hydrogène, d'acide péracétique, d'acide acétique et surfactant dans une solution aqueuse.

CARACTERISTIQUES

Hyperox n'affecte pas les surfaces, ne laisse pas de résidus après application et se dégrade en acide acétique, en oxygène et en eau.

Aspect visuel : liquide de couleur opalescente, ne tachant pas.

Odeur : forte odeur de vinaigre (acide acétique).

Stabilité : forme concentrée : très grande stabilité à température ambiante (0-30°).

PH : - concentré : 2.0

- solution 1 % : 4

- solution 0.5 % : 4.9

- solution 0.2 % : 5.9.

Solubilité : parfaitement soluble à toutes les concentrations dans l'eau.

Conditions d'efficacité : HYPEROX reste efficace en présence d'eau dure, de matières organiques, à basse température et à fortes dilutions. HYPEROX agit rapidement.

Ets Barré Bernard

Le Moulin

03340 – Saint Gérard de Vaux

☎ 04.70.45.14.11 ♦ 📠 04.70.45.12.11

E-mail : ets.barre@wanadoo.fr



www.ets-barre.fr

Matériel d'élevage • Nutrition • Hygiène

Sanglerie • Corderie • Bourrellerie

Dératisation • Désinfection • Désinsectisation



HYPEROX

Solution désinfectante (3/3)

METHODES D'UTILISATION

Nettoyage / désinfection des matériels et instruments :

- Par pulvérisation : pulvériser l'ensemble des surfaces à nettoyer et à désinfecter avec une solution d'HYPEROX à 1 %. La pulvérisation doit être homogène. Rincer les matériels d'application après usage.
- Par immersion : temps de contact : 15 minutes. Le matériel doit être totalement immergé dans une solution active d'HYPEROX à 1 %. Rinçage : il doit se faire à l'eau courante sur toute la superficie du matériel avec soin. Utilisation immédiate possible.

Nettoyage / désinfection des surfaces et des sols :

- Par pulvérisation : HYPEROX, détergent / désinfectant permet une prophylaxie sanitaire rigoureuse et sans risque ni pour le support, ni pour l'utilisateur, ni pour les animaux : s'utilise à 1%. Il permet un nettoyage et une désinfection en une seule étape avec un respect total des canalisations et de l'environnement.
 - Par nébulisation : utiliser un appareil adapté. Laisser agir pendant 15 minutes puis aérer pendant 30 minutes à 1 heure avant d'entrer.
- Utilisable dans les pédiluves et rotoluves (1 %) et dans les circuits de distribution d'eau (0.2 %).

PRÉCAUTIONS d'EMPLOI : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Agent oxydant, corrosif pour les yeux et la peau. Éviter d'inhalier les vapeurs émanant du produit. Dangereux ou mortel si avalé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains, le visage et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer, et après avoir quitté le lieu de travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éviter tout contact avec la bouche, la peau ou les yeux. En cas d'éclaboussure accidentelle sur la peau ou dans les yeux, laver immédiatement avec de grandes quantités d'eau. Porter des vêtements de protection adéquats (combinaison, bottes étanches, etc.), des gants résistants aux produits chimiques (ex nitrile ou butyl) et une protection pour le visage (écran, lunettes, masque, etc.) lors de la manipulation du concentré ou de l'application de la solution. Toujours porter un respirateur résistant aux produits chimiques lors de l'application du produit par vaporisation ou brumisation. Ne pas rester dans les endroits traités. Assurer une ventilation adéquate des espaces clos après le traitement. Ne pas remettre les portions non utilisées de concentré dans le contenant afin d'éviter toute possibilité de contamination.

Ets Barré Bernard

Le Moulin

03340 – Saint Gérard de Vaux

☎ 04.70.45.14.11 ♦ 📠 04.70.45.12.11

E-mail : ets.barre@wanadoo.fr



www.ets-barre.fr

Matériel d'élevage • Nutrition • Hygiène

Sanglerie • Corderie • Bourrellerie

Dératisation • Désinfection • Désinsectisation



HYPEROX

Solution désinfectante (3/3)

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

HYPEROX est un agent oxydant et est corrosif et irritant. Il peut causer des brûlures sévères. Traiter symptomatiquement.

PREMIERS SOINS:

Contact avec les yeux: En cas d'éclaboussure du produit ou de ses solutions dans les yeux, irriguer immédiatement avec beaucoup d'eau ou de solution pour bains d'yeux. Enlever les lentilles cornéennes. Demander l'aide d'un médecin immédiatement.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver à l'eau. Demander l'aide d'un médecin immédiatement.

Ingestion: Faire boire de l'eau si le patient est conscient, mais ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Demander l'aide d'un médecin immédiatement.

Inhalation: Évacuer la personne affectée et l'exposer à l'air frais. Maintenir le haut du corps en position relevée. Garder au chaud et dans une position stable. Demander l'aide d'un médecin immédiatement.

ENTREPOSAGE:

Conserver dans le contenant original, dans un endroit bien ventilé, frais et sec. Garder le produit loin de toute source de chaleur ou de matériaux combustibles. Éviter l'exposition directe aux rayons du soleil. Entreposer loin des aliments, de la moulée ou d'autres pesticides. Le contenant doit être entreposé debout seulement (ne pas obstruer le bouchon d'aération).

ÉLIMINATION:

Ne pas réutiliser le contenant. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation.